



IDENTIFICATION DES SPECULATIONS VEGETALES ET ANIMALES A FORT TAUX DE DIVERSIFICATION DANS LES LOCALITES DE TOUMODI, TAABO, YAMOUSSOUKRO ET BOUAFLE.

RAPPORT FINAL

Novembre 2021

PRO-PLANTEURS est un projet commun de



TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	3
PARTIE 1 : APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	4
1.1. APPROCHE THEORIQUE	4
1.1.1 <i>Mise en contexte</i>	4
1.1.2. <i>Objectifs de l'étude</i>	5
1.1.3 <i>Résultats attendus</i>	5
1.1.4 <i>Zone de l'étude</i>	5
1.2 APPROCHE METHODOLOGIQUE	6
1.2.1 <i>La réunion de cadrage</i>	6
1.2.2 <i>La collecte de données</i>	7
1.2.3 <i>L'exploitation des données et production de rapport</i>	8
PARTIE 2 : RESULTATS DE L'ETUDE	9
2.1 SELECTION DES SPECULATIONS VEGETALES ET ANIMALES ELIGIBLES.....	9
2.1.1 <i>Choix des spéculations végétales et animales éligibles</i>	9
2.1.2 <i>Priorisation des spéculations recensées</i>	11
2.2 LISTE DES SPECULATIONS A FORT POTENTIEL DE DIVERSIFICATION PAR LOCALITE.....	13
2.3 LISTE DES SPECULATIONS A FORT POTENTIEL DE DIVERSIFICATION SUR L'ENSEMBLE DES ZONES	13
PARTIE 3 : ANALYSE DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES D'APPUI	15
3.1 PRODUCTION VEGETALE.....	15
3.2 PRODUCTION ANIMALE	17
CONCLUSION	18

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: LISTE DES SPECULATIONS AGRICOLES ELIGIBLES	10
TABLEAU 2: LISTE DES ELEVAGES ELIGIBLES	11
TABLEAU 3: CRITERE DE CHOIX DES SPECULATIONS ET PONDERATION	12
TABLEAU 4: LISTE DES SPECULATIONS VEGETALES A FORT POTENTIEL DE DIVERSIFICATION PAR LOCALITE	13
TABLEAU 5: LISTE DES SPECULATIONS ANIMALES A FORT POTENTIEL DE DIVERSIFICATION PAR LOCALITE	13

PARTIE 1 : APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

1.1. APPROCHE THEORIQUE

1.1.1 Mise en contexte

PRO-PLANTEURS est un projet cofinancé par le Conseil du Café-Cacao de la Côte d'Ivoire, des membres de l'Association Allemande de Cacao Durable (German Initiative on Sustainable Cocoa, GISCO) et de deux ministères du gouvernement allemand, le Ministère Fédéral de la Coopération Economique (BMZ) et le Ministère Fédéral de la Nutrition et de l'Agriculture (BMEL).

PRO-PLANTEURS contribue à la mise en œuvre de la stratégie nationale du cacao en Côte d'Ivoire 2QC (Quantité –Qualité - Croissance) et de la stratégie CocoaAction de la World Cocoa Foundation (WCF).

La GIZ a été mandatée comme maître d'ouvrage par les membres de GISCO et par les deux ministères fédéraux Allemands pour mettre en œuvre le projet en étroite collaboration avec le gouvernement ivoirien dans le cadre du Conseil du Café – Cacao.

L'objectif du projet est d'améliorer les moyens d'existence des familles productrices de cacao résidentes en Côte d'Ivoire.

Afin d'atteindre cet objectif, le projet attend focaliser ses efforts sur un nombre limité de spéculations végétales et animales à fort taux de diversification auxquelles en apportant des appuis plus ciblés et approfondis, contribuera dans un premier temps, à augmenter les revenus des familles productrices de Cacao et améliorer leur situation nutritionnelle en général et particulièrement à offrir aux femmes des opportunités d'améliorer leurs revenus et permettre le passage d'une catégorie de développement à un stade plus élevé.

Ainsi, lors de la première phase, le projet avait identifié six (6) spéculations végétales pour la diversification et a collaboré avec 35 coopératives et 20 000 Producteurs bénéficiaires des formations en professionnalisation, en diversification, en nutrition et 2000 femmes en activités génératrice de revenu des régions d'Abengourou, Aboisso et Agboville.

Le projet commence pour 2020 – 2025 une seconde phase de ces activités dans les délégations régionales de Divo et Yamoussoukro en élevant à 30 000 producteurs le nombre de producteurs bénéficiaires.

Les délégations régionales des Yamoussoukro et de Divo étant dans un environnement agronomique, culturel et social différent des régions d'Abengourou, Aboisso et Agboville, il était important pour le projet de commanditer la présente étude afin d'identifier les spéculations végétales et animales à fort taux de diversification dans ses nouvelles localités ciblées.

1.1.2. Objectifs de l'étude

La présente étude a pour but d'identifier six (6) spéculations végétales et 3 spéculations animales à cycle court à fort taux de diversification, dans les localités Toumodi, Taabo, Yamoussoukro, Bouaflé, Guitry, Divo et Tiassalé. De façon spécifique, il s'agit de :

1. Identifier les cultures maraichères, vivrières et élevage à cycle court, pratiqués dans les localités ;
2. Identifier les cultures et l'élevage pour l'auto consommation et aussi pour la commercialisation des localités ;
3. Identifier les circuits de commercialisation de culture vivrière et d'élevage existant pour les quatre localités de projet ;
4. Identifier les cultures vivrières et l'élevage qui ont un bon potentiel à la diversification en tenant compte du marché et de son rôle à assurer la sécurité alimentaire.

1.1.3 Résultats attendus

A la fin de l'étude les résultats suivants sont attendus:

1. Les cultures vivrières et l'élevage à cycle court pratiquées dans chaque localité sont connues ;
2. Les circuits de commercialisation des cultures vivrières et d'élevage à cycle court sont connus (occasionnel permanent, local, régional et urbain) ;
3. Les acteurs qui interviennent dans la commercialisation sont connus ;
4. Les forces et les faibles des circuits de commercialisation sont connues ;
5. Les cultures vivrières et d'élevage qui entre dans l'habitude alimentaire des populations de chaque localité sont connues ;
6. Les cultures vivrières et d'élevage qui ont un bon potentiel à la diversification en fonction du marché, du prix et de leur rôle à assurer la sécurité alimentaire sont connues (au moins 6 spéculations végétales et 3 spéculations animales) ;
7. La rentabilité des cultures identifiées à fort potentiel en fonction du marché ;
8. La période de disponibilité des produits vivriers dans les localités de l'étude est connue.

1.1.4 Zone de l'étude

L'étude s'est déroulée dans les 7 localités (Grand Lahou, Toumodi, Taabo, Bouaflé, Yamoussoukro, Divo et N'Douci) productrice de Cacao :

1.2 APPROCHE METHODOLOGIQUE

La méthodologie adoptée dans le cadre de cette étude s'appuie en partie sur une approche itérative et participative. Elle s'est focalisée sur l'inventaire, l'analyse, la priorisation des différentes spéculations végétales et animales, et sur une démarche holistique pour cerner autant que possible tous les aspects liés au développement des différentes filières agricoles et animales retenues.

Quatre phases complémentaires ont été définies dans la mise en œuvre de cette démarche. Elles consistent notamment à : **(i) la réunion de cadrage ; (ii) la collecte de données et ; (iii) l'analyse et synthèse des informations recueillies.**

1.2.1 La réunion de cadrage

Elle a lieu le Jeudi 8 Novembre 2021 de 9h à 10h au bureau du projet Pro-plantateurs et consisté à des échanges entre le Consultant et l'équipe du projet PRO PLANTEURS pour une compréhension partagée des TDR et de s'accorder sur la démarche de l'étude, le calendrier.

Par ailleurs, les échanges au cours de la rencontre de cadrage, ont permis de déterminer les sites d'enquête (échantillonnage) et de définir les critères de sélection des différentes spéculations végétales et animales.

1.2.1.1 Echantillonnage

Effectué lors de la rencontre de cadrage avec l'équipe du projet, l'échantillon a porté sur sept (7) sociétés coopératives. Cet échantillonnage a été fait en tenant compte d'un ensemble de paramètres dont :

La contrainte de temps ;

La zone d'intervention des coopératives

Les réalités socio – économiques

Ce qui a permis de considérer l'ensemble des nouvelles Directions régionales ciblées par le projet et de procéder à une extrapolation des résultats obtenus aux autres localités.

Ainsi les coopératives enquêtées sont :

1. **SCOPECO** : Sociétés Coopératives Etrayawlen de la Cotière (Grand Lahou)
2. **CODERLACS** : Coopérative pour le Développement de la Région des Lacs (Pkouébo)
3. **ETC TAABO** : Entreprise Coopérative de Taabo (Taabo)
4. **COVIMA** : Coopérative de Vivriers de la Marahoué (Bouaflé) ;
5. **ECAM** : Entreprise Coopérative Agricole de la Marahoué (Kloukloubo/YAMO USSOUKRO)
6. **CAUD COOP CA** : Coopérative Agricole Union de Divo (Divo)
7. **CANN** : Coopérative Agricole N'zrama de N'Douci (N'douci)

1.2.1.2 Outils de collecte

En se basant sur les TDR, les différents outils utilisés pour la collecte des données lors de la présente étude sont :

- Un guide d'entretien administré lors de la rencontre avec les Dirigeants des coopératives
- Une matrice préférentielle pour prioriser les critères retenus avec les populations cibles pour une meilleure pondération ;
- Un tableau de dynamique croisée permettant de classer les différentes spéculations agricoles et végétales suivant la méthode d'analyse Multicritères

1.2.2 La collecte de données

La collecte de données a lieu du 03 au 15 novembre 2021 et s'est faite en deux étapes :

- La collecte d'informations de source documentaire ;
- La collecte d'information auprès des coopératives.

1.2.2.1 La collecte d'informations de source documentaire

En prélude à la collecte de données sur le terrain, une recherche exploratoire a été menée sur une (1) journée en vue de collecter des informations déjà disponibles sur les zones d'intervention, en rapport avec l'objet de notre étude.

Ces recherches ont permis d'avoir une idée des potentialités existantes dans les différentes régions, les contraintes inhérentes au développement des différentes filières ainsi que les opportunités de leur développement et de l'approche terrain la plus appropriée.

Plusieurs sources documentaires ont été consultées :

- Les différents publications des institutions et structures ;
- Les rapports d'études similaires déjà réalisées ;
- Les informations accessibles sur internet.

1.2.2.2 La collecte d'information auprès des coopératives

La collecte de données auprès des coopératives dans les différentes localités a lieu sur une semaine du 05 au 13 Novembre 2021. Elle a été faite selon une approche qualitative et participative axée essentiellement sur des entretiens semi-structurés et des focus group.

a) Les entretiens semi-structurés

Les entretiens semi-structurés ont été réalisés avec les Dirigeants de coopératives. Après avoir situé le cadre de la mission, ses objectifs, il s'est agi au cours de ces entretiens semi-structurés, collecter les informations de base sur la coopératives, ses activités, sa vision en rapport avec les activités de diversification et de faire l'inventaire des AGR agricoles et végétales habituelles dans leurs zones d'intervention.

b) les focus group

Pour chacune des coopératives enquêtées, un focus group a été organisé au sein d'une section choisie par la coopérative. Le choix de la section a été fait sur la base des critères tels que le nombre de producteurs, le poids des jeunes et des femmes et l'accessibilité. Au total, sept (7) focus group ont été réalisés.

Ces focus group se sont déroulés comme suit :

1. Présentation, par le consultant, du cadre de la mission (contexte et objectifs) ;
2. Lecture de la liste des différentes spéculations agricoles et végétales recensées lors de l'entretien semi-structuré par un des Dirigeants de coopérative pour validation des spéculations agricoles et végétales éligibles.
3. Priorisation des spéculations agricoles et végétales éligibles par vote des participants. Les votes sont ensuite reportés sur les différentes matrices par le Consultant pour classement.
4. Choix de 6 premières spéculations agricoles et des 3 spéculations végétales qui ont obtenues les meilleurs votes des participants.
5. Echange avec les participants pour approfondir les informations sur les différentes spéculations retenues, les opportunités, les atouts ainsi que les contraintes existantes.

1.2.3 L'exploitation des données et production de rapport

Les informations collectées lors des deux étapes précédentes ont été analysées et synthétisées. L'analyse s'est faite en trois étapes :

La première étape a consisté, à l'aide de la « *Méthode des Scores* », à la caractérisation des spéculations végétales et animales recensées en fonction des différents critères définis pour l'étude. Un système de notation de 1 à 3 (*forte ; moyenne ; faible*) a permis de mesurer l'importance de chaque spéculation pour chaque critère.

La seconde étape a consisté à faire une analyse comparée des différentes spéculations végétales et animales et leur hiérarchisation à partir d'une matrice croisée dynamique. Il s'est agi de faire le total des scores pondérés obtenus par chaque spéculation pour l'ensemble des critères puis de les classer en fonction des notes obtenues.

Enfin, la troisième et dernière étape a porté sur le choix raisonné de six (6) spéculations végétales et trois (3) spéculations animales par localité et l'analyse approfondie des différents maillons ou chaîne de valeur de ces spéculations retenues. Cette analyse s'est appuyée sur les outils tels que :

- La matrice SWOT ou FFOM pour analyser les forces, faiblesses, les opportunités et les menaces.
- Le diagramme de VENN et flux commerciaux pour comprendre le fonctionnement du marché local et les circuits de vente ainsi que les structures et organisations intervenants déjà dans le cadre des AGR auprès des coopératives ;
- le calendrier saisonnier : pour une meilleure planification des interventions du projet.

PARTIE 2 : RESULTATS DE L'ETUDE

2.1 SELECTION DES SPECULATIONS VEGETALES ET ANIMALES ELIGIBLES

2.1.1 Choix des spéculations végétales et animales éligibles

La constitution de la liste des spéculations végétales et animales éligibles s'est faite selon la technique du brainstorming puis chaque spéculation a été retenue par vote des participants.

2.1.1.1 Liste des spéculations végétales éligibles

Les spéculations végétales candidates dans toutes les localités visitées sont les mêmes. En effet, les populations pratiquent les mêmes cultures vivrières et élevages mais l'intensité de la production de chaque spéculation varie d'une localité à une autre en fonction du potentiel du marché, des habitudes alimentaires et du contexte pédoclimatique.

Dans l'ensemble, seize (16) spéculations végétales (tableau 1) ont été présélectionnées par les participants lors des entretiens. Même si Les différentes spéculations retenues peuvent être regroupées en quatre familles : *Les Racines et tubercules ; les Céréales et légumineuses, les légumes et les Maraichers.*

Les Racines et tubercules sont beaucoup pratiquées dans les différentes zones car elles constituent la base de l'alimentation des familles. Il faut noter que, le manioc reste la culture la plus dominante dans toutes les zones mais les variétés diffèrent d'une localité à une autre en fonction des besoins de consommation et du marché. Le Plantain vient en seconde position avec une forte densité dans la Marahoué, Divo et la zone de Toumodi. Ces deux spéculations, selon les populations, constituent une source de revenus potentiel pour la famille en dehors du cacao.

Au niveau des céréales et légumineuses, le riz et le maïs, l'arachide viennent en tête de production du fait qu'ils rentrent également dans les habitudes alimentaire mais constituent aussi des produits qui offrent des revenus à la famille en période de soudure.

Quant aux légumes et maraichers, la production des différentes spéculations est importante selon l'attractivité du marché dans chaque zone. Par exemple dans la Marahoué la tomate est dominante car elle a un bon potentiel sur le marché. Dans d'autre localité, c'est le piment ou le gombo, etc...

Par ailleurs, l'allocation des spéculations productives est organisée suivant le genre. Les femmes sont fortement majoritaires dans les activités de production de légumes et les Maraichers ainsi que de l'arachide. Quelques hommes qui y sont présents sont des jeunes.

En revanche, les hommes sont beaucoup impliqués dans la production de l'igname et du riz. Pour le maïs, le manioc et la banane plantain la répartition est relativement équivalente pour les femmes et pour les hommes même si la proportion de femmes

est plus significative.

Tableau 1: Liste des spéculations agricoles éligibles

Catégories	Spéculations végétales	N'douci (CANN)	Taabo (ETC)	Divo (CAUD)	Grand Lahou (SCOPECO)	Pkouébo CODERLACS	Bouaflé (COVIMA)	Yamoussoukro (ECAM)
Racines et tubercules	Plantain	+++	+++	++	++	+++	+++	+++
	Igname	++	++	++	++	++	++	++
	Banane désert	+	+	+	++	++	++	+
	Manioc	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++
	Patate	+	+	+	++	+	+	+
Céréales et légumineuses	Riz	+	++	++	++	+	++	++
	Maïs	++	++	++	++	++	+++	++
	Soja	+	+	+	+	+	+	+
	Arachide	++	++	++	++	+++	+++	+++
	Haricot	+	+	+	+	+	+	+
Légumes	Aubergine	++	++	+++	++	++	++	++
	Tomate	+	+	++	+	++	+++	+++
	Gombo	++	+++	++	++	+++	++	++
	Piment	++	+++	+++	+++	++	++	++
Maraichers	Choux	+	+	+	+	+	++	+
	Concombre	+	+	++	+	+	++	+

Légende :

+++ : Culture beaucoup pratiquée

++ : Culture moyennement pratiquée

+ : Culture peu pratiquée

2.1.1.2 Liste des spéculations animales éligibles

Douze (12) spéculations animales (tableau 2) ont été jugées éligibles. A l'analyse du tableau, on note que l'élevage moderne (pondeuse, poulet de chair, Porc de chair) reste encore peu pratiqué dans les localités visitées.

Cela s'explique par le fait que bien que l'élevage reste encore une activité secondaire malgré que les produits d'élevage participent à l'alimentation des ménages et leur permettent d'avoir des revenus additionnels en période de soudure.

Le poulet africain et le porc africain viennent en tête au niveau de l'importance de la production en raison de leur forte multiplicité, de leur importance dans la fourniture de protéine animale dans l'alimentation et la facilité de production.

Contrairement aux spéculations végétales, au niveau de l'élevage, les hommes restent dominants avec une présence significative des femmes dans l'élevage de mouton et poulets.

Tableau 2: Liste des élevages éligibles

Spéculations végétales	N'douci (CANN)	Taabo (ETC)	Divo (CAUD)	Grand Lahou (SCOOPECO)	Pkouébo/toumodi CODERLACS	Bouaflé (COVIMA)	Yamoussoukro (ECAM)
Mouton	+	+	+	+	+	+	+
Poulet africain	:	++	++	++	++	++	++
Pondeuse	+	+	+	+	+	+	+
Chair	+	+	+	+	+	+	+
Bœuf	+	+	+	+	+	+	+
Cabri/chèvre	+	+	+	+	+	+	+
Lapin	+	+	+	+	+	+	+
pintade	+	+	+	+	++	+	+
Porc africain	++	++	++	++	++	++	++
Porc de chair	+	+	+	+	+	+	+
Pisciculture	+	+	+	+	+	+	+

Légende :

++ : Elevage moyennement pratiquée

+ : Elevage peu pratiquée

2.1.2 Priorisation des spéculations recensées

La priorisation des spéculations agricoles et animales peut se définir comme l'Organisation hiérarchique desdites spéculations en considérant leurs impacts respectifs. Ce procédé a pour but de fournir un outil aidant la GIZ à déterminer productions animales et végétales pour lesquelles il est judicieux d'appuyer dans le cadre de la diversification.

2.1.2.1 Démarche adoptée

Le but de tout exercice de priorisation est d'assigner une valeur à différents objets afin d'en déterminer un ordre relatif. Dans notre cas, les objets de priorisation sont les spéculations agricoles et animales recensées dans chaque localité.

Pour mener cette activité, nous avons privilégié un système de notation suivant une échelle pondérée de **1 à 3** (*fort ; moyen ; faible*) à partir de huit critères permettant de mesurer l'importance de chaque spéculation. Cette priorisation a été faite par les membres des coopératives avec la guidance du Consultant.

En effet, les participants, pour la plupart, ne sachant pas lire et écrire, pour renseigner la matrice multicritère, le Consultant décrit chaque critère qui sera utilisé pour évaluer la spéculation. Ensuite, pour attribuer une note de 1 à 3 à chaque spéculation, il procède par vote à main levée des participants. Pour chaque critère, une seule voix est autorisée par participant.

La note qui obtient plus de voix est reportée comme note de la spéculation pour le critère sur la matrice par le Consultant. A la fin la note de chaque critère est multipliée par son coefficient de pondération et sur la base des totaux des notes pondérées, les spéculations sont classées par ordre d'importance.

2.1.2.2 Critères retenus pour le choix des spéculations

Les Huit critères ont été arrêtés pour le choix des spéculations :

1. Potentiel du marché local et régional
2. Rentabilité de l'activité dans la localité
3. Contribution à la sécurité alimentaire
4. Résilience de la filière face à la COVID - 19
5. Représentativité des femmes et jeunes
6. Facilité de gestion des activités post-récoltes
7. Habilité des bénéficiaires
8. La faisabilité socioéconomique et technique de l'activité

Le tableau 3 ci-après décrit les différents critères et présente les coefficients de pondération qui ont été affectés en tenant compte de l'intérêt accordé par les populations et le projet pour chaque critère retenu.

Tableau 3: Critère de choix des spéculations et pondération

	Critère de choix des spéculations	Description	Pondération illustrant l'intérêt du critère pour l'étude (%)
1	Potentiel du marché local et régional	Il s'agit de l'attractivité du produit sur le marché, la demande potentielle du marché local et régional. Ce critère vise à identifier les produits qui sont facilement vendables dans la localité	20
2	Rentabilité de l'activité dans la localité	L'un des effets de la diversification agricole est la réduction de la pauvreté. Les spéculations à soutenir par le projet devraient donc créer une forte valeur ajoutée pourrait accroître les revenus et entraîner un impact plus marqué sur l'atténuation de la pauvreté. Il s'agit d'apprécier chaque spéculation sur la base des gains tirés par les producteurs.	15
3	Contribution à la sécurité alimentaire	La garantie de la sécurité alimentaire est un des enjeux majeurs poursuivi par le projet. Ce critère permet de classer à juste titre chaque produit agricole ou animal en fonction de son importance dans leur régime alimentaire.	15
4	Besoin de relance face à la COVID - 19	l'impact de la COVID sur l'activité et la nécessité et l'opportunité de relance post -Covid.	15
5	Représentativité des femmes et jeunes	La représentativité du genre dans les activités de diversification est un indicateur essentiel pour le projet. Il s'agit de voir ici les spéculations pour lesquelles la proportion de femmes et hommes dans les activités de production, commercialisation, sont significatives.	15
6	Facilité de gestion des activités post-récoltes	Capacité des producteurs à gérer de façon autonome les activités post-récoltes	10
7	Habilité des bénéficiaires	Il s'agit du savoir-faire des bénéficiaires dans la mise en œuvre de l'AGR.	5
8	La faisabilité socioéconomique et technique de l'activité	Ce critère en dehors des forces et faiblesses permet d'apprécier la faisabilité sociale, technique et environnementale	5
	TOTAL		100

2.2 LISTE DES SPECULATIONS A FORT POTENTIEL DE DIVERSIFICATION PAR LOCALITE

Le croisement des données issues des critères de sélection permet d'obtenir les résultats suivant pour les différentes localités sont résumés dans les tableaux 4 et 5.

Tableau 4: Liste des spéculations végétales à fort potentiel de diversification par localité

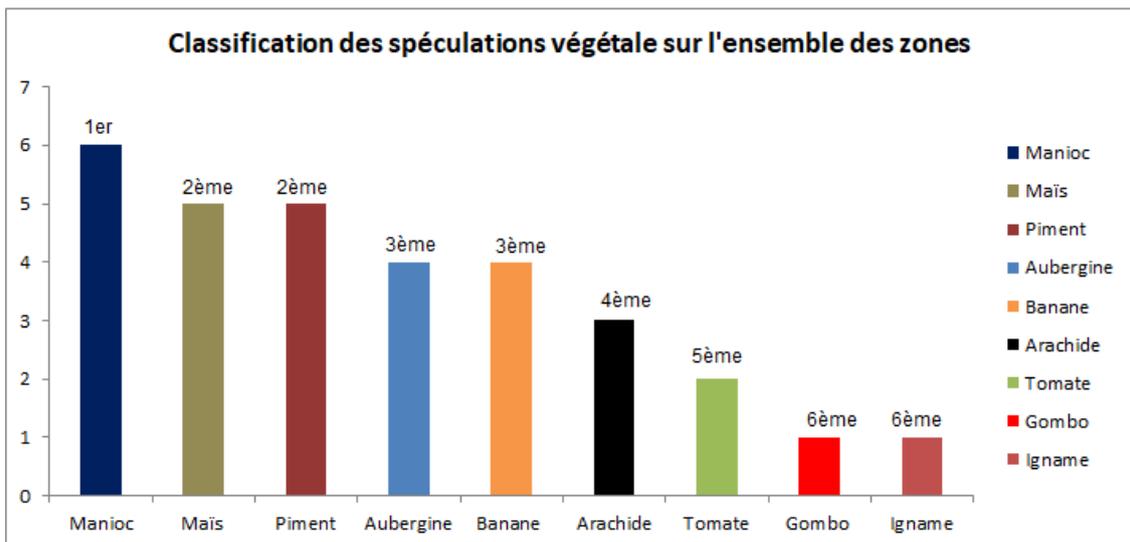
	N'douci (CANN COOP CA)	Divo (CAUD)	Grand Lahou (SCOPECO)	Taabo (ETC)	Pkouébo (CODERLACS)	Yamousoukro (ECAM)
1 ^{er}	Manioc	Manioc	Riz	Banane	Maïs	Manioc
2 ^{ème}	Arachide	Igname	Manioc	Manioc	Manioc	Maïs
3 ^{ème}	Banane	Maïs	Maïs	Riz	Banane	Banane
4 ^{ème}	Maïs	Riz	Arachide	Maïs	Arachide	Piment
5 ^{ème}	Gombo	Piment	Aubergine	Aubergine	Soja	Tomate
6 ^{ème}	Tomate	Aubergine	Piment	Piment	Piment	Aubergine

Tableau 5: Liste des spéculations animales à fort potentiel de diversification par localité

	N'douci (CANN COOP CA)	Divo (CAUD)	Grand Lahou (SCOPECO)	Taabo (ETC)	Pkouébo (CODERLACS)	Yamousoukro (ECAM)
1 ^{er}	Porc	Chair	Poulet africain	Mouton	Pondeuse	Pondeuse
2 ^{ème}	Pondeuse	Agouti	Pisciculture	Pondeuse	Chair	Chair
3 ^{ème}	Lapin	Lapin	Chair	Porc	Porc	Porc

2.3 LISTE DES SPECULATIONS A FORT POTENTIEL DE DIVERSIFICATION SUR L'ENSEMBLE DES ZONES

L'analyse combinée des informations issues des différentes localités permet de classer pour toutes les sept (7) localités les spéculations selon l'ordre préférentiel suivant :

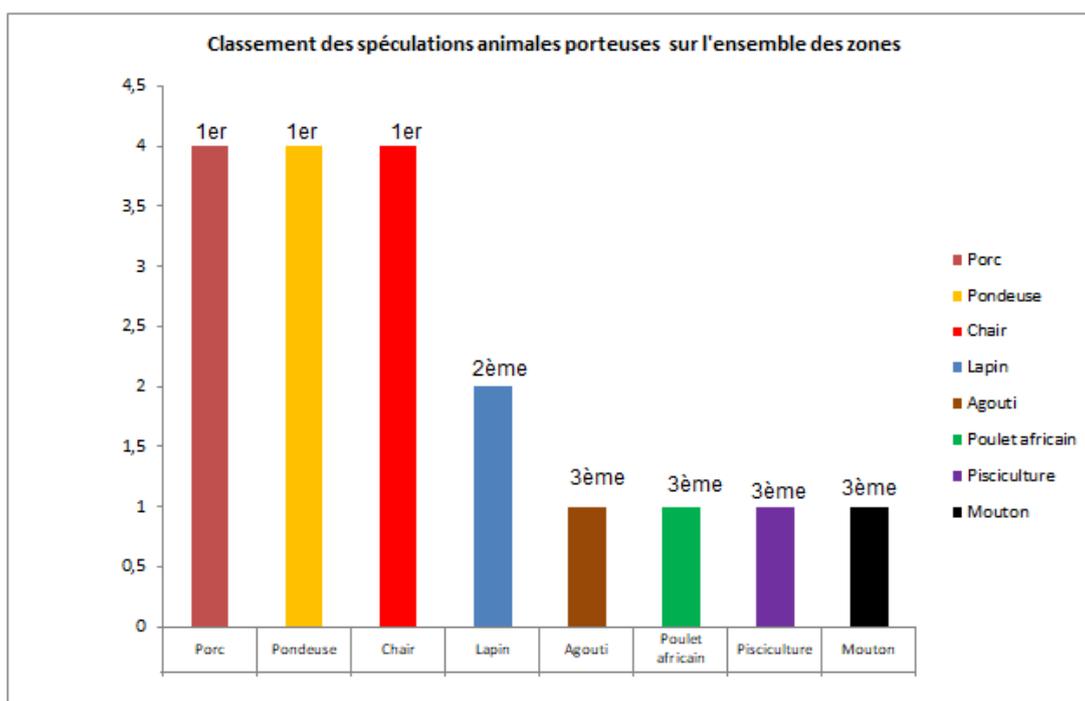


Le graphique ci-dessus indique bien que sur l'ensemble des zones visitées, le manioc reste la spéculation la plus prometteuse selon les populations. En deuxième position viennent le maïs et le piment.

L'aubergine, la banane et l'arachide viennent respectivement en 3^{ème} et 4^{ème} position. Cependant si l'on tient compte du fait que les produits ne sont pas substituables, les six spéculations prometteuses sont par ordre :

1. Manioc
2. Maïs
3. Piment
4. Aubergine
5. Banane
6. Arachide

Au niveau de la production animale, l'analyse cumulée des priorisations sur l'ensemble des zones visitées montre que **l'élevage de porc, l'élevage de poudeuse et de Chair** sont les 3 types d'élevage prioritaires qui ont les mêmes notes. Ces élevages sont suivis par le lapin. Quant aux autres types d'élevage, ils sont dans la liste des élevages prometteurs mais c'est dans des localités spécifiques.



PARTIE 3 : ANALYSE DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES D'APPUI

En vue de permettre au projet de mieux cadrer ses interventions dans l'appui des spéculations identifiées, des échanges avec les populations sur les contraintes et les forces des différentes spéculations ainsi que les attentes des coopératives. Les informations collectées sont résumées dans le tableau ci-dessous.

3.1 PRODUCTION VEGETALE

Spéculations	Forces	Contraintes relevées	Recommandations /attentes recueillies
Manioc	<ul style="list-style-type: none"> • Le manioc bénéficie d'un bon potentiel de marché et sa transformation est plus ou moins maîtrisée par la population. • En outre, il résiste aux contres coups de l'environnement. • C'est une activité qui intéresse aussi bien les hommes que les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de boutures amélioré • Non maîtrise des bonnes pratiques de transformation alors que seuls les produits dérivés offrent un meilleur prix sur le marché. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture en bouture améliorée • Formation sur la transformation du manioc en produits dérivé
Maïs	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficie d'un bon potentiel de marché surtout avec certaines entreprises dans les localités comme Bouaflé. • C'est une activité qui intéresse aussi bien les hommes que les femmes • Meilleure vente et contribue 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de semences améliorées • Faiblesse de la main d'œuvre agricole 	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture de semence améliorées et d'intrants • Appui à la mise en place de système irriguée

	à l'alimentation des ménages		
Piment	<ul style="list-style-type: none"> En outre, il résiste aux coups de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de semences améliorées Manque de système d'irrigation 	Fourniture de semence améliorées et d'intrants Appui à la mise en place de système irriguée
Aubergine	<ul style="list-style-type: none"> Bénéficie de l'appui de certain projet dans plusieurs localités visitées (Taabo, Toumodi, N'douci) 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de semences améliorées Problèmes logistiques 	
Banane	<ul style="list-style-type: none"> Contribue à l'alimentation des ménages Produit accepté par beaucoup de ménages Peut-être cultivé en association avec le cacao et autres spéculation 	<p>Manque de rejet amélioré</p> <p>La saisonnalité de la production</p> <p>Produits très périssable</p>	Mise à disposition de rejets améliorés et d'intrants bio Appui à la transformation de la banane en couscous
Arachide	<ul style="list-style-type: none"> Bénéficie d'un bon potentiel de marché Culture très prisée par les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> Changement climatique Les ravageurs 	Appui à la mise en place de système irriguée Fourniture de produits anti ravageur

Au-delà de ces atouts qui sont spécifiques à chaque spéculation, il faut noter que les régions visitées offrent d'énormes potentiels en matière de disponibilité de parcelles cultivables pour la diversification et aussi les voies sont praticables hormis la zone de grand lahou où les sessions sont difficiles d'accès.

Un autre avantage et non le moindre qui favorisera l'intervention du projet est l'existence de groupe d'AVEC dans toutes ces localités. Les femmes étant déjà bien regroupées, c'est un avantage pour les activités de formation. En outre, ces zones bénéficient de l'intervention d'autres partenaires comme CARE INTERNATIONAL dans la mise en place des AGR des femmes.

3.2 PRODUCTION ANIMALE

Spéculations	Forces/atouts	Contraintes relevées	Recommandations /attentes recueillies
Porc	<ul style="list-style-type: none"> • Bon potentiel de marché car beaucoup consommé 		
Pondeuse	<ul style="list-style-type: none"> • Force rentabilité 		
Chair	<ul style="list-style-type: none"> • Reproduction rapide • Contribue à l'alimentation des familles 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de formation des acteurs • Elevage reste traditionnel • Coût de production 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation en élevage • Appui à l'installation de fermes modernes

CONCLUSION

Cette étude a permis, à partir de l'analyse croisée des spéculations, de mettre en exergue les six (6) spéculations végétales et trois(3) spéculations animales aussi bien par localité que pour l'ensemble des zones visitées pouvant être soutenues par le projet dans ces nouvelles zones cibles.

La démarche adoptée pour réaliser cette étude a permis dans un premier temps, d'identifier et de caractériser un certain nombre de spéculations significatives pour les membres des coopératives en tenant compte des habitudes de productions, des conditions climatiques et végétales, etc...pour ensuite les hiérarchiser en fonction d'une combinaison de huit critères définis.

Les spéculations végétales identifiées présentent certes des atouts pour la diversification mais un certain nombre de contraintes notamment le manque de formation, les problèmes d'accès aux intrants et semences améliorées, de système irrigué pour la production en contre saison figurent parmi les grandes préoccupations.

Au niveau de la production animale, les acteurs manquent de formation sur les bonnes pratiques d'élevage. A cela s'ajoute le coût des aliments qui connaissent une hausse progressive depuis l'avènement de la COVID 19.

Le projet devra donc faire face à ces principaux défis pour permettre à ce que ces spéculations identifiées comme prometteuses puissent contribuer réellement à la diversification des revenus des producteurs.